



## Réforme territoriale, réorganisations, effectifs, devenir des agents... OU EN EST-ON ?

La CFDT ne cesse de le dénoncer : la longue attente des arbitrages de Matignon sur : la réforme territoriale, la revue des missions, la gestion déconcentrée et la restructuration des services de l'Etat territorial, génère beaucoup d'anxiété, de malaise et... de supputations.

La dernière en date : une **possible externalisation du SIV** (Service d'Immatriculation des Véhicules) en 2017 (en lien avec la suppression de 1 300 ETP en préfectures et sous-préfectures les deux prochaines années).

La CFDT, qui avait déjà interrogé la DMAT/DRH en mars sur le sujet, a fait le choix de ne pas agiter le chiffon rouge auprès des agents et de ne pas jouer sur la peur.

La CFDT se refuse à faire de la prospective alarmiste et réductrice car nous savons que vous attendez surtout et légitimement **des informations précises et claires**.

### Et à ce jour, voici la vérité des prix

**OUI**, il y aura une **suppression de 1 300 ETPT** en préfectures et sous-préfectures sur les deux prochaines années : Nous avons déjà largement commentés ces chiffres connus depuis la présentation du budget 2015 en fin d'année dernière et **toutes les équipes CFDT sont mobilisées** à tous les niveaux pour **négoier au mieux de vos intérêts** et **se battre** à vos côtés.

**OUI**, des **réorganisations** seront encore décidées, car avec un rythme moyen de – 500 ETP/an depuis 10 ans en préfectures et sous-préfectures, **l'Etat ne met plus ses agents en capacité d'assurer TOUTES les missions**.

**ON PEUT LE DENONCER, LE REGRETTER ET MEME LE NIER  
MAIS CELA DEMEURE LA TRISTE REALITE DU ROULEAU COMPRESSEUR  
RGPP ET MAP**

La situation est déjà devenue ingérable dans nombre de services et la poursuite des baisses d'effectifs va nécessairement impacter leur organisation : **vous dire le contraire serait vous mentir ! Faute de moyen...des missions seront abandonnées**.

Dans ce cadre, **OUI**, une **externalisation du SIV** est envisageable (comme d'autres options).

**Mais affirmer à ce jour que les 1 300 agents des préfectures affectés au SIV sont bien les mêmes que les 1300 suppressions d'ETPT est simpliste, dangereux et peu respectueux des agents**.

La vérité c'est que l'équation qui se joue cette année est plus complexe et dépasse largement le cadre du ministère de l'Intérieur.

**Mais encore faut-il avoir tous les tenants et aboutissants et là, il y a vraiment urgence si l'on veut éviter les supputations en tout genre**

**LA NAVIGATION A VUE CA SUFFIT !**



## QUAND ALLONS-NOUS ENFIN Y VOIR PLUS CLAIR ?

En 2014, face à l'incertitude sur le devenir de services au bord de l'asphyxie et à une DNO devenue obsolète, **la CFDT a obtenu du Ministre et du Premier ministre que dans le cadre de la réforme territoriale, une feuille de route complète, cohérente et durable soit enfin fixée en 2015 pour l'ensemble des services de l'Etat** : avec une réflexion globale sur le **sens de l'action publique**, une **priorisation** et une **stabilisation des missions** et une **visibilité pour** les années à venir dans laquelle **les usagers et les agents** se retrouvent.

### NOUS Y SOMMES... PRESQUE

La plupart des **arbitrages** doivent intervenir en **avril** :

- La **réforme territoriale** (cf. : <http://www.gouvernement.fr/conseil-des-ministres/2015-04-22>).
- La nouvelle **charte de déconcentration**.
- Les **conclusions de la revue des missions** (encore en arbitrage à Matignon) qui vont vraiment délimiter les bornes.

**Pour la première fois depuis des lustres,  
nous devrions enfin savoir à quoi nous en tenir en ce printemps 2015**

Et sur la base de tous ces éléments, **OUI**, la CFDT bataillera dans vos CT, vos CHSCT et à tous les **niveaux** pour peser sur les réorganisations ; construire des conditions de travail de qualité ; agir sur la santé et la sécurité au travail.

Les agents attendent et la CFDT exige :

- **Un dialogue social déconcentré approfondi**, car beaucoup de choses se joueront à ce niveau.
- **Une association des agents à la réforme**, en tant que force de proposition sur les évolutions des organisations de travail (conditions de travail, qualité de l'environnement professionnel, développement des compétences).
- **Des études d'impact systématiques**, qui évalueront les conséquences des nouvelles organisations sur les personnels et leurs conditions de travail.
- **Une anticipation et de vrais moyens en matière RH**, suite aux choix qui seront faits.
- **Le principe d'égalité de traitement** entre agents et un suivi personnalisé pour chacun.
- **Des plans de formation**, mis en œuvre prioritairement en appui des agents dont les missions seraient appelées à évoluer.

**En prenant le Gouvernement au mot sur ses ambitions affichées en la matière**

**CELA VA ETRE RUDE, CELA VA ETRE UN COMBAT,  
MAIS LA CFDT LE MENERA POUR VOUS ET AVEC VOUS**

**PARCE QUE OUI, LE PIRE PEUT TOUJOURS ARRIVER...**

**... SURTOUT SI ON NE SE CONTENTE QUE DE LE PREDIRE ET DE NE RIEN PROPOSER**